

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Wickham pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 7 mai 2019.

Les états financiers nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 2 969 893 \$ et les charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé la somme de 3 253 553 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement des immobilisations, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation et autres éléments de conciliation) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2018 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 279 083 \$.

Revenus de fonctionnement	Charges (dépenses)	Excédent 2018
• 2 969 893 \$	• 3 253 553 \$	• 279 083 \$

Le détail de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés de la Municipalité au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Description	Montant
▪ un surplus accumulé non affecté incluant l'excédent de 2018 *	229 630 \$
▪ un surplus accumulé réservé pour le remplacement ou l'achat de nouveaux équipements	30 663 \$
▪ un surplus accumulé réservé pour l'entretien, la réparation, le remplacement ou la construction de nouveaux bâtiments	115 705 \$
▪ un surplus accumulé réservé pour l'achat ou le remplacement d'équipements et d'infrastructures pour les parcs et terrains de jeux	41 098 \$
▪ un surplus accumulé pour les travaux de rénovation cadastrale	25 565 \$
▪ un surplus accumulé réservé pour l'achat ou le remplacement d'équipements informatiques et pour la création ou la mise à jour du site Internet	10 000 \$
▪ un surplus accumulé non affecté pour l'achat ou le remplacement d'équipements incendie	8 645 \$
▪ un surplus accumulé réservé pour l'achat d'une génératrice	42 126 \$
▪ un fonds de roulement autorisé	350 000 \$
▪ un fonds réservé pour la vidange des étangs d'épuration municipaux et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux	649 \$
▪ des revenus reportés réservés à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques	355 058 \$

* inclus l'excédent en 2018

Traitement des élus municipaux

La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2018, était la suivante :

Rémunération de la mairesse	14 038 \$	Allocation de dépenses de la mairesse	7 019 \$
Rémunération des conseillers et conseillères	4 679 \$	Allocation de dépenses des conseillers et conseillères	2 340 \$
Rémunération des représentants à la MRC de Drummond	8 681 \$	Allocation de dépenses des représentants à la MRC de Drummond	4 340 \$
Rémunération des représentants à la R.G.M.R. du Bas-St-François	520 \$	Allocation de dépenses des représentants à la R.G.M.R. du Bas-St-François	526 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2018 ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Wickham.

Suite à la réalisation de son mandat le vérificateur, est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.